

UNIDA-ASSOCIATION CERCLE OHADA NIGER-CCIAN

FICHE DE PRESENTATION DU SEMINAIRE DE FORMATION

Thème : «Pratique du Système Comptable OHADA»

Du 15 au 17 décembre 2009 à la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger à Niamey

Sous la Direction scientifique de :

Sékou KONATE,

Expert Comptable,

Commissaire aux comptes de sociétés,

Ancien Professeur Certifié de Sciences et Techniques Economiques au Cycle d'Expertise Comptable du CESAG à DAKAR.

Ancien Directeur BCEAO-Siège à Dakar

Initiateur et Formateur au SYSCOA

I. Contexte et justification

Conscient de ce que le développement économique ne peut se réaliser que dans un environnement juridique et judiciaire sécurisé, les dirigeants politiques de 16 Etats africains (francophones) ont accepté l'idée d'uniformisation et de modernisation des législations que les juristes africains et acteurs économiques ont toujours voulu promouvoir. Cette réforme historique fut lancée le 17 octobre 1993 à Port Louis, par la signature du Traité relatif à l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique (OHADA).

La mise en œuvre de ce processus a été marquée par l'entrée en vigueur depuis le 1 janvier 2001, d'une nouvelle réglementation comptable commune aux pays ayant adhéré au Traité OHADA. Il s'agit de l'Acte Uniforme portant Organisation et Harmonisation de la Comptabilité des Entreprises et l'instauration dans la foulée d'un nouveau référentiel connu sous l'acronyme SYSCOHADA. Quel est le cadre conceptuel de ce nouveau référentiel ? Quelles sont les nouvelles exigences dans l'élaboration des états financiers ? Quand est-il du contrôle interne et de la fiabilité des comptes ? Enfin, quelles sont les questions d'actualité relatives au SYSCOHADA. Telles seront entre autres les questions auxquelles le séminaire de formation répondra.

Le séminaire animé par de grands spécialistes, professeurs et praticiens de la gestion comptable, répond à toutes ces préoccupations.

II. Objectifs du Séminaire

1. Objectif Général

Le séminaire vise durant 3 jours le renforcement des capacités des participants sur le SYSCOHADA, en les dotant des compétences nécessaires leur permettant de résoudre les difficultés comptables d'établissement des états financiers pertinents et fiables.

2. Objectifs spécifiques :

ASSOCIATION CERCLE OHADA NIGER

Arrêté N° 0387/MI/SP/D/DGAPJ/DLP du 11 juin 2009

La formation permettra aux participants de :

- Connaître le cadre conceptuel des normes comptables : les objectifs de la comptabilité financière et les options fondamentales ;
- Connaître les règles qui gouvernent l'élaboration des états financiers : principes comptables et règles d'évaluation ;
- Maîtriser les principaux enregistrements (écritures courantes et spécifiques, règles d'arrêter des comptes) ;
- connaître les exigences de la norme SYSCOHADA en matière d'organisation et de procédures comptables : contrôle interne et fiabilité des états financiers ;
- connaître les implications en termes de responsabilités et de sanctions des différents acteurs impliqués (producteurs et contrôleurs) en cas d'infractions aux prescriptions de la norme comptable ;
- faire l'état des lieux de l'application du SYSCOHADA dans l'espace OHADA ;
- lire et d'interpréter les documents financiers (Etats prévisionnels, rapport de gestion, états financiers de synthèse annuel, rapport des réviseurs internes et externes) ;
- identifier l'organisation, les procédures et les outils à mettre en place pour assurer une bonne application de l'AUOHC ;
- situer les niveaux de responsabilités des différents acteurs impliqués.

III. **Méthodologie**

Il sera fait appel à une méthode active et participative qui utilisera des supports pédagogiques concrets avec notamment :

- des présentations théoriques ;
- travaux pratiques et études de cas en Ateliers thématiques (regroupant les participants d'un même corps de métier) ;
- Des partages d'expériences vécues par les participants ;

A la fin du séminaire, il sera procédé à une évaluation afin de mesurer les acquis et de prendre si nécessaires, des mesures correctives pour garantir les résultats escomptés.

IV. **Programme prévisionnel**

Module 1 : Présentation des bases conceptuelles du SYCOHADA

Module 2 : Les modalités d'élaboration des états financiers : les principes comptables, les règles d'évaluation, le cadre comptable et les principaux enregistrements

Module 3 : Les états financiers : Modularité, Structuration, et Mode d'emploi ; avec traitement en ateliers, d'un Cas Pratique

Module 4 : AUOHC ET Gestion : Contrôle Interne et Fiabilité des comptes

V. **Public Concerné**

- Comptables
- Auditeurs comptables
- Chefs d'entreprises

ASSOCIATION CERCLE OHADA NIGER

Arrêté N° 0387/MI/SP/D/DGAPJ/DLP du 11 juin 2009

- Magistrats & auxiliaires de justice
- Universitaires / enseignants
- Banquiers / Assureurs
- Inspecteurs / Contrôleurs des impôts

VI. Droits & modalités de participation :

Frais de participation : 150.000 FCFA

Les frais de participation comprennent:

- Participation aux 3 jours de formation (Plénière et Ateliers thématiques)
- Les Déjeuners et pause-café
- Kit bureautique (stylos, blocs notes, pochettes...)
- Un dossier pédagogique sur le SYSCOHADA
- Attestation de Formation

VII. Pour toute information ou inscription s'adresser au

- **L'Association Cercle OHADA Niger :**

BP : 11.623 Niamey-Niger

Contacts Téléphoniques : +227 96 40 29 16/96 96 57 52/96 09 71 81

Tél-Fax : +227 20 72 50 78 /E-mail :ibou005@gmail.com